

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Blois (41)
9 place Saint Louis
41000 Blois

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Blois (41)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21410018200010

Code postal / Ville : 41000 Blois

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : V25-PA-TE9-017

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchespublics@blois.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de la consultation (RC)

Capacité économique et financière : Se référer au CCAP

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation (RC)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 27 octobre 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Remplacement des systèmes de chauffage et de climatisation de la Maison de l'Europe**

Classification CPV : 45331220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Remplacement des systèmes de chauffage et de climatisation de la Maison de l'Europe

Lieu principal d'exécution : 5 place Bernard Lorjou - 41000 Blois

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Se référer à l'article 6.2 du règlement de la consultation (RC)

Autres informations complémentaires :

Objet de la consultation : se référer à l'article 1.1 du règlement de la consultation (RC);

Variante exigée : se référer à l'article 2.3 du règlement de la consultation (RC);

Les intervenants : se référer à l'article 3 du règlement de la consultation (RC);

Présentation des candidatures et des offres : se référer aux articles 6.1 à 6.3 du règlement de la consultation (RC);

Conditions d'envoi ou de remise de plis : se référer aux articles 8.1 à 8.4 du règlement de la consultation (RC);

Échanges dématérialisés pendant la consultation : se référer à l'article 9 du règlement de la consultation (RC);

Renseignements complémentaires : se référer aux articles 10.1 à 10.2 du règlement de la consultation (RC);

Durée et délais d'exécution : se référer à l'article 5.1 du CCAP;

Date d'envoi du présent avis

26 septembre 2025